

(1)

( N° 151. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 14 MARS 1850.

---

Budget des dotations, pour l'exercice 1851 <sup>(1)</sup>.

---

*Rapport fait, au nom de la section centrale* <sup>(2)</sup>, par M. MERCIER.

---

MESSIEURS,

Le budget des dotations pour l'exercice 1851 diffère peu de celui qui a été adopté pour l'exercice courant.

Il n'est apporté aucun changement au crédit demandé pour le service du Sénat.

Le budget des dépenses de la Chambre des Représentants, pour l'exercice 1850, a été fixé à . . . . . fr. 464,000 00

Selon les propositions qui viennent de vous être soumises par la commission de comptabilité, ce budget, pour l'exercice 1851, est réduit à . . . . . 462,700 00

La diminution de dépense est donc de . . . . . 2,300 00

La section centrale, après avoir pris connaissance de la note qui accompagne le projet de budget de la Cour des comptes, établi au même chiffre que celui de 1850, croit devoir faire remarquer que c'est en raison des nouveaux travaux dont cette Cour était chargée, par suite de la mise à exécution de la loi sur la comptabilité de l'État, que le crédit relatif au traitement du personnel de ses bureaux a été augmenté de 10,000 francs au budget de l'exercice 1848.

Toutes les sections ont donné leur approbation au budget des dotations; la section centrale, de son côté, a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
MERCIER.

*Le Président,*  
N.-J.-A. DELFOSSE.

---

<sup>(1)</sup> Budget, n° 128.

<sup>(2)</sup> La section centrale, présidée par M. DELFOSSE, était composée de MM. VEYDT, MERCIER, DE LIEDEKERKE, DE MAN D'ATTENRODE, LESOINNE et JACQUES.